

Samedi matin, 11 mai, après deux milles de marche dans la rosée, nous faisons halte au haut des « rapides ». Un bon feu est préparé sous la tente, et nous faisons sécher nos habits transformés en goutières.

Le camp est dressé pour trois jours, au milieu des moustiques et des sauvages. Nous ne pouvons pas plus nous défendre des uns que des autres, car ceux-là nous exercent surtout le jour, et ceux-ci la nuit. Figurez-vous que ces bons sauvages, après avoir été à la peine toute la journée, s'assemblent, le soir, à la porte de notre tente, que les bons pères appellent le *couvent ambulante*, et là, nous font subir les harmonies d'une sérénade « crise ». Après le chant, toujours accompagné du tambour, vient la danse, quelquefois les deux ensemble, et cela jusqu'à une heure avancée de la nuit. Et remarquez que le lever se donne à quatre heures et demie le plus tard. Il ne faut pas plaindre pour cela nos pauvres « Cris » : c'est leur manière à eux de se reposer.

Les pères choisissent cet endroit pour se conformer à un usage adopté dans le pays. Il est d'habitude aux voyageurs qui traversent pour la première fois ces régions, de laisser un indice permanent de leur passage. Voici comment : on choisit un arbre élevé et de belle apparence, une épinette blanche préférentiellement. Après en avoir taillé la tête en forme de croix, on en enlève l'écorce du pied, pour y graver certaines inscriptions au moyen d'une poudre indélébile. Ces arbres se nomment « Mai » et sont respectés des indigènes.

Le « Mai » préparé par le père Husson porte l'inscription suivante :

SOEURS PROVIDENCE :

SOSTÈNE

CATHERINE

IGNACE D'ANTIOCHE

ET

ROTHE, TERTIAIRE

13 JUIN 1898.